

PROCES-VERBAL DE RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX

La Société **Ecobank Guinée SA**, représentée par son département des Moyens Généraux, dénommé EBS, au titre du marché relatif aux travaux au siège de Manquepas, à Conakry, en présence du représentant de l'entreprise exécutante **MT SOLUTION** déclare que : *(cochez la mentions utile)*

La réception est prononcée sans réserve, avec effet à la date du :

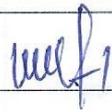
La réception est prononcée avec réserves à la date du 08/11/24 assortie des réserves listées ci-après.

La réception est refusée - différée pour les motifs suivants : *(rayez la mention inutile)*

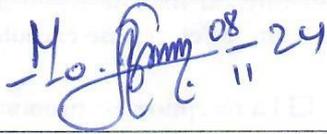
.....

La signature du procès-verbal de réception et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

- Pour l'entreprise d'exécution ;

MT SOLUTION		
Fonction	Noms	Signatures
Responsable Bet	Mamadou Saloum	
Ingenieur	Ousmane Camara	

- Pour le maitre d'ouvrage ;

ECOBANK GUINEE SA		
Fonction	Noms	Signatures
Responsable des moyens généraux	Mr Habib BOKOUM	
Agent des moyens généraux	Mr Mohamed Bokar BANGOURA	

- Pour le cabinet-conseil ;

Cabinet IBS		
Fonction	Noms	Signatures
Architecte	Ousmane SIDIBE	
Ingénieur travaux	Alpha Amar BARRY	
Directeur Général	Ibrahima BARRY	

Les parties prenantes conviennent que les travaux nécessités par les réserves ci-dessous, feront l'objet d'une contre-visite le 25/11/24. L'entreprise s'engage à lever l'ensemble des réserves dans le délai imparti.

Fait à Conakry le 08/11/24 en deux exemplaires, dont un est remis à chacune des parties.